



Programme de formation **Autorisation de conduite en sécurité de Télésopique R482 F - Initiale**

Objectifs :

Etre capable de réaliser les opérations en utilisant le télésopique avec stabilisateurs catégorie F de la recommandation CNAMTS R 482.

Etre capable d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du télésopique conformément à la recommandation R.482 de la CNAM

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du télésopique.

Obtenir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES®.

Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser le télésopique avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Qualification des intervenants :

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

Durée, effectifs :

14 heures.

6 stagiaires.

Programme :

Théorie

Réglementation : la sécurité dans l'entreprise, les risques liés à l'utilisation du télésopique, les conditions à remplir pour conduire un télésopique, les responsabilités du conducteur, les situations de danger grave et imminent, les organisme de prévention et de contrôle.

Technologie du Télésopique : conformité du matériel, le circuit hydraulique, les organes de sécurité, la batterie les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau.

Prévention des risques : principaux risques liés à l'utilisation du télésopique, port des Equipements de Protection Individuelle, les consignes de sécurité et de circulation, les règles de sécurité lors des opérations de manutention

Pratique

Opérations de prise de poste et de fin de poste

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de TéléscoPique R482 F - Initiale

Vérification de l'adéquation du téléscoPique à l'opération de manutention envisagée
Circulation à vide et en charge, en ligne droite et en courbe, en marche avant et en marche arrière
Prise et dépose de charges au sol
Manutention de charge longue et charge volumineuse
Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,
Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
Charger une unité de transport
Translation manuelle des fourches pour différentes charges : abaques de charge
Coordination des mouvements
Test CACES
Evaluation théorique
Evaluation pratique continue au cours de la journée.

Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique :Vérification de l'aptitude à la conduite en sécurité en fonction des différentes catégories et suivant le cahier des charges de la certification CACES®
Test théorique :Vérification des connaissances : Questionnaire à Choix Multiples
Test CACES®

Sanction visée :

Attestation de formation et Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F TéléscoPique

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelle : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de sécurité, une tenue de travail et sa carte d'identité.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Paliérne 02 40 28 60 57

Projétis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projétis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567



Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de Télésopique R482 F - Initiale

Taux de réussite à la formation :

Tous les participants ont validé les compétences attendues.

Taux de satisfaction de la formation :

Tous les participants sont satisfaits de la formation.

Projetis Formation

15 rue des anciens combattants 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 60 57 – info@projetis.com

SARL au capital de 9100 € – RCS Nantes – SIRET 523 942 761 00025 – NDA 52440603444 Certificat Qualiopi : 03567